

Nombre de Conseillers Municipaux	:	
En exercice	:	24
Présents	:	17
Pouvoirs	:	4
Absents	:	3
Votants	:	21

N° de délibération	Objet de la délibération	Vote du Conseil Municipal
N° 2025-01	Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation	Pris acte à l'unanimité
N° 2025-02	Conclusion d'une convention de servitude de passage de réseaux avec ENEDIS – Desserte électrique des quatre logements de Lozère Habitations en construction au lotissement La Vignole II	Adopté à l'unanimité
N° 2025-03	Conclusion d'une convention de servitude de passage de réseaux avec ENEDIS – Raccordement électrique d'un projet photovoltaïque à Chandaison	Adopté à l'unanimité
N° 2025-04	Convention de mise à disposition de personnel municipal au profit de la Régie Sportive et Touristique – Piscine Atlantie – Renouvellement en 2025 pour un an	Adopté par 15 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Liste « Ensemble pour Saint-Chély »)
N° 2025-05	Adoption d'un nouveau règlement des cimetières de la commune	Adopté par 15 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Liste « Ensemble pour Saint-Chély »)
N° 2025-06	Contrat collectif « Prévoyance – Maintien de salaire – Décès » - Signature d'un avenant N°3	Adopté à l'unanimité
N° 2025-07	Modification du tableau des effectifs communaux	Adopté par 15 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Liste « Ensemble pour Saint-Chély »)
N° 2025-08	Recyclage des livres désherbés par la médiathèque confié à une entreprise solidaire d'utilité sociale	Adopté à l'unanimité
N° 2025-09	Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières pour l'exercice 2024	Pris acte à l'unanimité
N° 2025-10.1	Demande de subvention présentée au titre du FRAT 2025 (Conseil Départemental de la Lozère) – Rénovation de la salle municipale située au 43, Avenue de la République, servant au tir à l'arc, au tennis de table et à la danse	Adopté à l'unanimité
N° 2025-10.2	Demande de subvention présentée au titre du FRAT 2025 (Conseil Départemental de la Lozère) – Sécurisation du Groupe Scolaire Public de Saint-Chély d'Apcher – Ecoles maternelle et primaire	Adopté par 20 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. HERTZOG)
N° 2025-10.3	Demande de subvention présentée au titre du FRAT 2025 (Conseil Départemental de la Lozère) – Aménagement d'une aire pour camping-cars à Saint-Chély d'Apcher	Adopté par 12 voix POUR et 9 voix CONTRE (Liste « Ensemble pour Saint-Chély » - Mme BOULLE – Mme MALIGE – Mme DUPEYRON)
N° 2025-11	Demande de subvention présentée auprès du Conseil Départemental de la Lozère pour la remise en état et/ou le changement de plusieurs poteaux d'incendie	Adopté à l'unanimité
N° 2025-12.1	Demande de subvention présentée au titre de la DETR 2025 (Etat) – Achat de gros équipements	Adopté par 15 voix POUR et 6 voix CONTRE (Liste « Ensemble pour Saint-Chély »)
N° 2025-12.2	Demande de subvention présentée au titre de la DETR 2025 (Etat) – Rénovation thermique de la salle municipale servant au tir à l'arc, au tennis de table et à la danse	Adopté à l'unanimité
N° 2025-12.3	Demande de subvention présentée au titre de la DETR 2025 (Etat) – Extension des locaux du rez-de-chaussée de la mairie	Adopté par 15 voix POUR et 6 voix CONTRE (Liste « Ensemble pour Saint-Chély »)
N° 2025-12.4	Demande de subvention présentée au titre de la DETR 2025 (Etat) – Vidéoprotection (installation de nouvelles caméras)	Adopté par 15 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Liste « Ensemble pour Saint-Chély »)

N° 2025-12.5	Demande de subvention présentée au titre de la DETR 2025 (Etat) – Création d'une nouvelle crèche avec LAEP	-Résultat du vote : 9 voix POUR (dont celle de Mme HUGON, Maire), 9 voix CONTRE (Liste « Ensemble pour Saint-Chély » - M. GACHE – Mme BOULLE – Mme DUPEYRON) et 3 ABSTENTIONS (M. BUFFIERE – Mme MALIGE – Mme GASTAL) La délibération est adoptée, conformément aux dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Lorsqu'il y a partage égal des voix et , sauf cas de scrutin secret, la voix du maire est prépondérante ».
N° 2025-12.6	Demande de subvention présentée au titre de la DETR 2025 (Etat) – Réhabilitation d'un immeuble en local professionnel et logement	Adopté par 13 voix POUR et 6 voix CONTRE (Liste « Ensemble pour Saint-Chély ») et 2 ABSTENTIONS (Mme DUPEYRON – Mme ERWIN)
N° 2025-13	Lotissement La Vignole II – Demande de garantie communale (à hauteur de 75%) sollicitée par la SA d'HLM Lozère Habitations pour la contraction d'emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations	Adopté à l'unanimité
N° 2025-14	Engagement d'avance des dépenses d'investissement avant le vote formel du Budget Primitif 2025	Adopté par 15 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Liste « Ensemble pour Saint-Chély »)

Affiché le : - 7 FEV. 2025

Le Secrétaire de Séance,
Michel CONSTANT



Madame le Maire,
Christine HUGON

